



# Financement : la résilience en attendant la relance !

**L'accélération de la campagne de vaccination nous laisse espérer une sortie de crise dans les prochaines semaines et le commencement d'une nouvelle ère, celle de la relance ! Avant cette étape tant attendue, nos TPE-PME doivent encore faire preuve de résilience en disposant d'une trésorerie suffisante pour traverser ces temps difficiles et en conservant une structure financière la plus saine possible.**

PAR **ROMAIN GIRAC**, CHARGÉ DE MISSION SENIOR, CONSEIL SUPÉRIEUR



**Philippine Lucille**, responsable animation des marchés et partenariats bancaires au sein de Bpifrance et **Jean-Luc Flabeau**, vice-président du Conseil supérieur en charge du secteur « Administration et finances », sont revenus dans le cadre de l'émission « Au cœur du débat » diffusée le 31 mars sur la Web TV de l'Ordre sur le Prêt Garanti par l'État (PGE) et les financements complémentaires pouvant être sollicités par les entreprises (prêt rebond Bpifrance, prêt vert...).

## LE GRAND TÉMOIN

**Nicolas Dufourcq**, directeur général de Bpifrance, a souhaité adresser un message vidéo aux experts-comptables en insistant sur le développement de produits (cofinancement nécessaire) dédiés aux TPE-PME par la banque publique d'investissement. Il a notamment évoqué une collaboration fructueuse et efficace avec la profession sur le Prêt Rebond digital (demande inférieure à 50 K€) qui nécessite une intervention systématique de l'expert-comptable dans un processus 100 % numérique mis en place par Bpifrance sur ces prêts régionaux.

Il a annoncé, par ailleurs, de futures collaborations avec l'Ordre des experts-comptables concernant de nouveaux prêts digitaux.

## RETOUR SUR LE PGE AVEC LE CHIFFRE DU MOIS

Selon Philippine Lucille, 135 milliards d'euros cumulés de Prêts garantis par l'État ont été accordés, à la date du 5 mars 2021, pour soutenir la trésorerie des entreprises françaises fortement impactées par la crise sanitaire.

## LA VOLONTÉ SANS FAILLE DE L'ÉTAT DE SOUTENIR L'ÉCONOMIE

Jusqu'à présent, plus de 210 milliards d'euros ont été injectés dans les entreprises françaises pour résister à cette crise inédite par l'intermédiaire de différents dispositifs :

- Activité partielle (prise en charge d'une partie des coûts salariaux) : 23 milliards d'euros
- Fonds de solidarité (subventions) : 13 milliards d'euros
- Dettes sous forme de :
  - reports de charges fiscales et sociales : 27 milliards d'euros ;
  - prêts garantis par l'État :

135 milliards d'euros distribués à près de 659 000 entreprises, majoritairement des PME.

→ *Nouveauté* : Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, a annoncé le 22 avril dernier la prolongation du dispositif PGE jusqu'au 31/12/2021

- Moratoires bancaires : 20 milliards d'euros.

## LA PÉRIODE ACTUELLE INCITE LES CHEFS D'ENTREPRISE À RÉFLÉCHIR À LEUR MODÈLE D'AFFAIRES

Les transitions écologique et numérique peuvent devenir, pour les entreprises, des chantiers stratégiques et contribuer à la relance de l'économie française à court terme. Des outils ainsi qu'un prêt dédié à la transition écologique ont été présentés en fin d'émission.

## ✚ POUR ALLER PLUS LOIN

- Pour en savoir plus sur le Prêt Rebond digital, disponible jusqu'au 30 juin 2021, rendez-vous sur Conseil Sup' Network, la plateforme ordinaire des solutions connectées : [network.experts-comptables.org/pre-rebond-digital](http://network.experts-comptables.org/pre-rebond-digital)
- Pour donner à vos clients de bons conseils en matière de financement en cette période de bascule entre résilience et relance, regarder en replay l'émission « Financement : la résilience en attendant la relance ! » sur la Web TV de l'Ordre.